

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 34 (2007)
Heft: 1

Artikel: En route pour l'Europe : "Recréons une famille européenne"
Autor: Ribi, Rolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Recréons une famille européenne».

WINSTON CHURCHILL, LE 26 SEPTEMBRE 1946, À L'UNIVERSITÉ DE ZURICH

Accords bilatéraux avec l'Union européenne ou adhésion totale: l'«Europe» reste au centre de la politique étrangère suisse. Si l'avenir de la voie bilatérale semble semé d'embûches, la majorité des Suisses et l'économie ne souhaitent pas encore l'adhésion totale du pays. Par Rolf Ribi



NON. UE. Ne le prenez pas personnellement: ça vaut aussi pour le reste du monde.

L'unique phrase qui composait la lettre adressée le 20 mai 1992 par le Conseil fédéral suisse au président du Conseil des Communautés européennes de Bruxelles n'a pas fini de faire parler d'elle. Par ce courrier, signé de la main de l'ancien Président social-démocrate René Felber, alors ministre des Affaires étrangères, le gouvernement suisse demandait l'adhésion de la Suisse à la Communauté économique européenne, c'est-à-dire l'ouverture des négociations.

A l'époque déjà, la question européenne constituait un sujet brûlant: le ministre des Affaires étrangères de la Confédération entendait alors guider la Suisse vers une adhésion à l'Union européenne – sans pour cela disposer de l'approbation du peuple. Peu avant cela, René Felber était parvenu à convaincre Flavio Cotti et Adolf Ogi, également conseillers fédéraux, de la nécessité d'une candidature à l'Union européenne, s'assurant ainsi la victoire, le 18 mai, dans le cadre d'une séance extraordinaire du Conseil, face à Arnold Koller, Kaspar Villiger et Otto Stich. «Une question aussi capitale que la demande d'adhésion à

l'Union européenne ne devrait pas être tranchée à quatre voix contre trois», déplorait par la suite Arnold Koller.

Dix ans plus tard, René Felber admettait que cette demande avait «peut-être» constitué une «erreur tactique». «Nous avions à cœur d'éviter toute imprécision ou tout doute.» Le fait est que cette petite phrase adressée par le Conseil fédéral à Bruxelles à seulement deux mois de la votation populaire particulièrement sensible sur l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen (EEE) a entraîné un véritable fiasco aux urnes.

Depuis, ce document controversé repose dans les salles d'archives des autorités européennes. Après le non du peuple suisse à l'entrée dans l'EEE en décembre 1992, la demande a été officiellement suspendue dans le cadre du comité mixte Suisse-Union européenne de 1993. Il ne revêt aujourd'hui plus aucun effet juridique et Bruxelles ne considère pas la Suisse comme candidate à l'adhésion. Malgré cela, dans le cadre d'une motion appuyée par 18 cosignataires, Gerold Bührer,

conseiller national de tendance libérale, a demandé le retrait de la demande d'adhésion sous un an. Ses arguments: la demande serait juridiquement nulle, l'Union européenne aurait évolué sur le plan politique et les valeurs telles que la neutralité, le fédéralisme, la démocratie directe et la souveraineté économique seraient menacées.

Les différentes étapes sur la voie de l'Europe

Les relations de la Suisse avec l'Union européenne constituent depuis longtemps le point central de notre politique en matière d'affaires étrangères et d'affaires économiques extérieures. Telles sont les principales étapes qui ont jalonné notre parcours vers l'Europe:

Le 3 décembre 1972, l'Accord de libre-échange avec l'Espace économique européen (EEE) est approuvé par 72,5% des votants et par tous les cantons. Vingt ans plus tard, le 6 décembre 1992, 50,3% des votants et une majorité des cantons s'opposent à l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE). Le projet est débâclé en Suisse alémanique, tandis que la Suisse romande l'apprécie en masse. Pour Jean-Pascal Delamuraz, conseiller fédéral, il s'agit d'un «dimanche noir». Le 8 juin 1997, les trois-quarts de la population et tous les cantons disent non à l'initiative populaire «Négociations d'adhésion à l'UE: que le peuple décide!».

Le début du millénaire marque un nouveau tournant dans le débat sur l'Europe: le 21 mai 2000, le peuple approuve, avec 67% des voix, les sept Accords bilatéraux I avec l'Union européenne, les cantons du Tessin et de Schwytz étant les seuls à s'y opposer. Le 4 mars 2001, près de 77% de l'électorat suisse et les 26 cantons se prononcent contre l'initiative populaire pour l'adhésion à l'UE. 2005 sera une année de grandes avancées en matière de politique européenne: le 5 juin, l'association aux traités de Schengen et de Dublin, dans le cadre des Accords bilatéraux II, est approuvée avec 55% des voix. Le 25 septembre, l'Accord sur la libre circulation des personnes, c'est-à-dire l'extension de la liberté de circulation aux dix nouveaux membres de l'UE, est accepté avec 56% des voix.

Après la débâcle de 1992, les négociations bilatérales permettent de grandes avancées, débouchant sur 18 accords de premier ordre. Ceux-ci portent principalement sur la libre circulation des personnes avec 25 pays de l'UE, la facilitation du passage des frontières, l'interdiction élargie des demandes d'asile multi-

bles, l'autorisation des véhicules de 40 tonnes, la libéralisation du commerce du fromage, la suppression des entraves techniques au commerce, l'imposition, dans le respect du secret bancaire, des revenus d'intérêts des étrangers en Suisse et l'intensification de l'entraide judiciaire.

«La Suisse, réputée pour sa lenteur politique, s'est sortie de l'impasse de 1992 à coups de négociations et de votations populaires», commente la «Neue Zürcher Zeitung». Et Michael Ambühl, secrétaire d'Etat au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), de constater: «Depuis le non à l'EEE, les relations entre la Suisse et l'UE se sont considérablement intensifiées». Selon l'homme politique, l'accès au marché unique européen aurait été considérablement facilité pour les entrepreneurs suisses. De plus, nos relations contractuelles se seraient étendues au domaine politique, et cela plus particulièrement grâce à Schengen et Dublin. «De manière générale, nos relations avec l'Union européenne n'ont jamais été aussi bonnes et suivies», poursuit-il.

Une voie bilatérale avantageuse

C'est un fait, la politique bilatérale est avantageuse pour la Suisse. Cette voie bilatérale vers l'Europe bénéficie du soutien du peuple, est adaptée à notre économie, et ne nous engage pas à aller plus loin. Mais en échange, nous perdons en souveraineté: car si la Suisse souhaite se joindre au débat européen commun, elle doit adapter ses lois à l'arsenal législatif de l'Union.

Or l'économie est aux premières loges de ces accords bilatéraux. L'Union européenne est en effet le principal partenaire commercial de la Suisse: ses pays-membres représentent plus de 60% de nos exportations et plus de 80% de nos importations, et près de 43% des investissements directs suisses à l'étranger sont effectués dans cet espace, où les entreprises suisses emploient plus de 900 000 personnes. Avec les Etats-Unis et la Chine, la Suisse compte parmi les trois principaux partenaires économiques de l'Union européenne. Notre pays accueille près de 870 000 ressortissants étrangers bénéficiant d'un Europass, ce qui re-

présente 12% de sa population. «La voie bilatérale est aujourd'hui éprouvée», reconnaît l'association faîtière Economiesuisse.

Mais de quel œil Bruxelles voit-elle ces relations bilatérales avec la Confédération? «L'Union européenne a elle aussi tout intérêt à poursuivre la voie bilatérale avec la Suisse» (Michael Ambühl, secrétaire d'Etat). «La voie bilatérale vaut à la Suisse l'estime de Bruxelles. Nous sommes perçus comme des partenaires de négociation solidaires» (Urs Bucher,

José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, a récemment commenté cette nouvelle réalité dans un entretien avec la «NZZ am Sonntag»: «Mettez-vous un instant à notre place: l'UE comptera bientôt 27 Etats-membres. Or, il est déjà très difficile de se mettre d'accord sur une position commune.» Et voilà qu'un petit pays de sept millions d'habitants se présente et exige que l'UE s'adapte à sa réalité. «Pour négocier avec la Suisse, la Commission doit obtenir l'accord



Nous avons des questions sur l'évasion fiscale. Banque suisse: nous y répondrons avec plaisir, adressez-vous aux guichets 7 à 15.

ambassadeur). Il est par ailleurs officiellement reconnu que l'Union européenne a, à la suite d'un changement de position, intégré le caractère bilatéral de ses relations avec la Suisse et la nature référendaire de la démocratie helvétique.

Un avenir semé d'embûches

Mais une inconfortable réalité menace les bonnes relations entre Bruxelles et Berne: «La position du petit pays vis-à-vis de l'UE n'a cessé de se détériorer au cours des dernières années», explique le correspondant bruxellois de la «Neue Zürcher Zeitung». L'Union européenne est aujourd'hui un marché unique représentant 460 millions de personnes et doté d'une monnaie unique en son noyau. Elle constitue en outre une communauté politique dans un nombre croissant de domaines tels que la justice et les affaires intérieures, la politique étrangère et la sécurité. «L'Union européenne a de plus en plus de mal à traiter avec des Etats tiers lorsque ceux-ci n'ont pas le calibre des Etats-Unis, de la Russie ou de la Chine.»

de tous ses Etats-membres. Et c'est de plus en plus difficile.»

Le gouvernement reconnaît également que la voie bilatérale est loin d'être toute tracée. Pour Micheline Calmy-Rey, ministre des Affaires étrangères, si la stratégie actuelle constitue la meilleure alternative, «le bilatéralisme est un concept opaque». Elle ajoute: «L'adhésion à l'Union européenne demeure pour la Suisse une option à long terme.» Dans les premiers documents de base, le Conseil fédéral désignait une nouvelle fois l'adhésion à l'Union européenne comme un «objectif stratégique». Dans son rapport sur la politique étrangère de 2000, le gouvernement le confirme: «L'adhésion à l'Union européenne constitue l'objectif du Conseil fédéral. Les intérêts de notre pays seront mieux défendus au sein de l'UE.» Et dans son programme législatif de 2003 à 2007, le gouvernement réaffirme que la «coresponsabilité de la Suisse en Europe ainsi que l'adhésion à l'Union européenne demeurent des objectifs à long terme».

Rapport du Conseil fédéral sur l'Europe

Le rapport sur l'Europe rédigé par le Conseil fédéral en 2006 énumère les conséquences d'une adhésion à l'UE. Sur les plans politique et économique, celles-ci seraient les suivantes: La Suisse bénéficierait des pleins droits de codétermination au niveau européen. Elle conserverait ses droits populaires tant que les compétences ne seraient pas transférées à l'UE. L'adhésion à l'UE serait soumise à une consultation populaire obligatoire. La Suisse

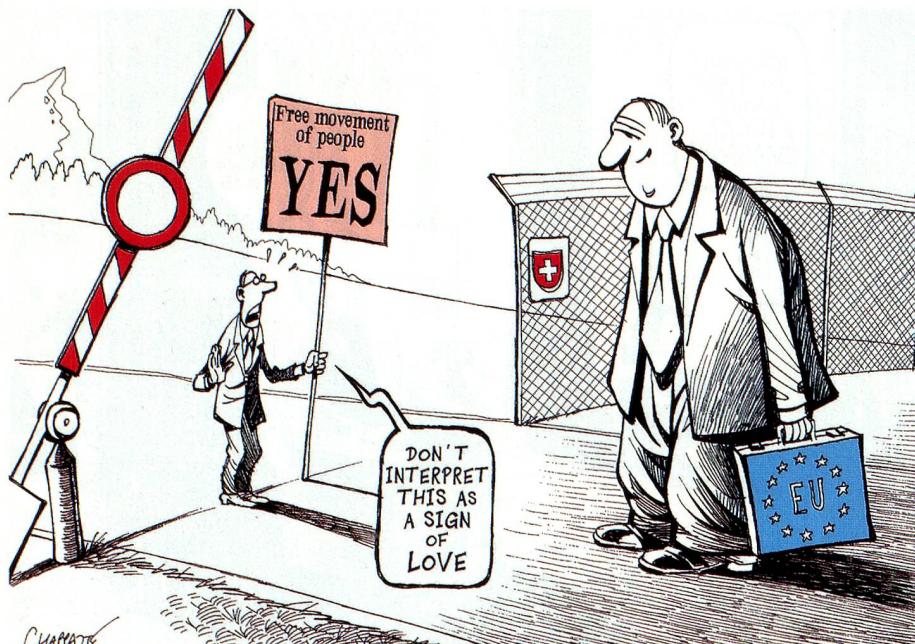
francs nets par an, la plus élevée par tête de l'Union européenne.

Le Nouveau mouvement européen suisse (NOMES) est aujourd'hui le principal partisan d'une adhésion rapide à l'UE. Celui-ci reproche au Conseil fédéral l'insuffisance de sa stratégie en matière de politique européenne et s'appuie pour cela sur les arguments suivants: l'adhésion à l'Union européenne renforcera notre position dans un contexte de mondialisation économique. Elle permettra à la

suisse? Selon l'enquête «Europa-Barometer Schweiz» réalisée régulièrement par l'institut de sondage GfS, 84% des personnes interrogées en 2005 souhaitent ne se fermer aucune possibilité en matière de politique européenne. Une majorité relative souhaitait poursuivre la voie bilatérale et 50% des personnes interrogées se disaient contre ou plutôt contre, et seulement 37% pour l'adhésion à l'Union européenne. Enfin, 45% pensent que la Suisse sera intégrée à l'Union européenne d'ici à 2015, tandis que 48% s'attendent à l'inverse.

Et que pensent les acteurs de l'économie Suisse? «L'adhésion à l'UE ne profitera pas à l'économie», prophétisait contre toute attente l'organisation faîtière Economiesuisse au mois d'avril dernier. Outre les considérations politiques, l'association d'intérêts cite les motifs économiques suivants: la Banque nationale suisse perdra sa souveraineté en matière de politique monétaire. La perte de l'avantage en matière de taux d'intérêts et du franc suisse auront des retombées négatives sur l'économie suisse. La nécessité d'un libre échange d'informations remet en cause le principe de secret bancaire. Economiesuisse conclut: «Or, la politique européenne de la Suisse doit servir à consolider l'économie du pays». A cet égard, la «Neue Zürcher Zeitung» se demande même si le projet d'adhésion à l'UE n'est pas en premier lieu porté par des motivations politiques.

Franz Blankart, ancien secrétaire d'Etat, soulève, devant la Nouvelle Société Helvétique, le point suivant: «L'adhésion à l'Union européenne est une question éminemment politique. Pour être crédible, elle doit se nourrir d'une profonde volonté populaire de participer à la construction politique de l'Europe.» Or pour atteindre cet objectif politique, il faudra, selon M. Blankart, accepter certains sacrifices politiques, tels que la réduction de la démocratie directe. «Ce que je ne souhaite pas à la Suisse, c'est une adhésion motivée par une simple nécessité économique», ajoute-t-il.



UE. Oui à la libre circulation des personnes. N'y voyez pas une preuve d'amour.

conserverait son statut de confédération. L'adhésion à l'actuelle UE n'impliquerait en aucun cas le renoncement à la neutralité.

Le rapport sur l'Europe poursuit son analyse: notre économie bénéficierait d'un plein droit d'accès au marché unique européen. Dans le domaine des affaires économiques étrangères, notre pays perdrait sa souveraineté en matière de politique commerciale. Le taux de TVA, actuellement de 7%, devrait passer à 15%, hausse compensée par des baisses d'impôt dans d'autres domaines. Le secret bancaire dans le domaine fiscal serait remis en question, car l'imposition des intérêts au sein de l'Europe requiert un libre échange d'informations. La Banque nationale suisse devrait renoncer à son pouvoir décisionnaire en matière de politique financière au profit de la Banque centrale européenne. La Suisse perdrait son avantage par rapport à l'étranger en matière de taux d'intérêt. L'euro viendrait remplacer le franc suisse. En tant que membre de l'UE et pays riche, la Suisse se verrait imposer une contribution de 3,4 millions de

Suisse de bénéficier des pleins droits de codétermination en Europe et consolidera ainsi sa souveraineté. Le dynamisme du marché unique européen profitera à l'économie suisse, une concurrence accrue entraînant la baisse des prix. Les citoyennes et citoyens suisses bénéficieront d'un passeport européen et de nouveaux droits politiques (par exemple dans le cadre de l'élection du Parlement européen). Ils profiteront de la forte politique européenne de protection des consommateurs et des employés et pourront s'installer dans tous les pays de l'UE, y travailler et y étudier.

Le peuple et l'économie contre l'adhésion

«La voie bilatérale, dont on fait tant l'éloge, n'est pas la seule option de la Suisse en matière de politique européenne», affirme Christa Markwalder, conseillère nationale de tendance libérale et présidente du NOMES. Elle ajoute: «Le Conseil fédéral doit cesser de se cacher derrière la prétendue hostilité de la population suisse à l'égard de l'Union européenne.» Mais que pense en réalité le peuple

www.europa.admin.ch (documents sur la politique européenne de la Suisse)
www.eda.admin.ch (informations sur la politique étrangère et européenne)
www.europa.ch (site Internet du Nouveau mouvement suisse)
www.economiesuisse.ch (site Internet de l'association faîtière des entreprises suisses)
www.doku-zug.ch (centre de documentation)